

Image not found or type unknown



Visite médicale d'embauche

Par **mohaboy**, le **09/09/2013** à **23:33**

bonsoir en effet ça fait 2 ans et demi que je travail dans une restaurant et j ai jamais passer la visite médicale d'embauche et la je ne sais pas quoi faire

Par **P.M.**, le **09/09/2013** à **23:48**

Bonjour,

Vous pouvez demander à l'employeur de vous convoquer à la visite médicale du travail ou prendre rendez-vous directement si vous savez à quel service de médecine du travail il adhère...

Vous pourriez aussi engager un recours devant le Conseil de Prud'Hommes pour lui demander de réparer subi puisque vous en avez nécessairement subi un...